

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

01/11/81
**Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un
le treize novembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, LACHAUD, FOUCHE, BOUTET,
BOUCHET, BUJARD, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD
COLLE, BOULAN, BROTRÉAU, BERLAND, CABAL, DBFOUR, PELLETIER,
POUGET, TAP, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DUFEIL par M. BOISARD

Absents : MM. GUICHAOUA, PAPEAU, MONTRON, VIAUD.

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Monsieur le Rapporteur expose que, dans le programme départe-
mental d'entretien des ouvrages portuaires, la Ville de ROYAN
peut être retenue pour une tranche complémentaire de 100 000 Francs
de travaux de réparation d'ouvrages au port de pêche et de commerce
de ROYAN.

La Commission du Port souhaite que ces crédits soient utili-
sés à la remise en état d'une partie des ouvrages anciens du port
de pêche et de commerce concédé à la Ville de ROYAN.

Le montant des travaux à réaliser pour cette tranche complé-
mentaire est estimé à 100 000 F et leur financement s'établirait
ainsi :

- Part du Département : 50 % 50 000 F
- Part de la Ville de ROYAN : 50 % 50 000 F

Le Département serait Maître d'Ouvrage et ferait l'avance de
la part communale.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 Juillet
1981

81178
Objet

PROGRAMME DEPARTEMENTAL
D'ENTRETIEN DES OUVRAGES
PORTUAIRES (PORT DE PECHE
ET DE COMMERCE)

DATE DE CONVOCATION

6 Novembre 1981

DATE D'AFFICHAGE

6 Novembre 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents. 22

Nombre de votants. 22

Pour _____

Contre _____

Abstentions _____

UNANIMITE

DECIDE :

- de réaliser une tranche complémentaire de travaux de remise en état d'ouvrages anciens du port de ROYAN pour un montant de 100 000 F.
- sollicite du Département qu'il se constitue Maître d'Ouvrage et participe au financement des travaux pour 50 % du montant de la dépense soit 50 000 F,
- s'engage à prendre en charge les 50 % restant du montant des travaux, soit 50 000 F. et à honorer le titre de recette correspondant qui sera émis par Monsieur le Préfet.

La dépense sera imputée sur l'article 233-1 du budget annexe du port.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au Registre MM. les Membres présents.

Le Maire,

signé :

Pierre LIS

Délibération exécutoire en application
de l'article L. 121-39 du Code des Communes
(Accusé de réception du 23 Novembre 1981)

MAIRIE DE ROYAN le 22 AVRIL 1982

Pour le Maire,

Le Premier-Adjoint,



J.P. FABER

3 jours si des archives

SOUS-PRÉFECTURE

Rochefort, le 23 Novembre 1981

DE

ROCHEFORT

BORDEREAU D'ENVOI

FC/JP

à Monsieur le DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE L'ÉQUIPEMENT - LA ROCHELLE -

- SERVICE MARITIME -

NOMBRE de PIÈCES	DÉSIGNATION DE L'AFFAIRE ET DES PIÈCES	OBJET
5 ex	<p>COMMUNE DE ROYAN</p> <p>-----</p> <p>Programme Départemental d'entretien des ouvrages portuaires.</p> <p>-----</p> <p>Délibération du Conseil Municipal en date du 13 Novembre 1981 sollicitant la maîtrise d'ouvrage du département et sa participation -</p>	<div data-bbox="1050 622 1396 862" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>MAIRIE DE ROYAN RECU LE 25 NOV. 1981 N° 1032</p> </div> <p>Transmis pour attribution -</p> <p>Copie transmise pour information et valoir accusé de réception à M. le MAIRE de ROYAN -</p>

*22.12.81
transmis*

*IR
202 a b/c
fin off*

*9.12.81
dossier
S/Pr de Rochefort*

*16-04-82
M. le Maire*

*Alexis
T. Noël 100 m F*

Reçu les Pièces détaillées ci-dessus.

LE SOUS-PRÉFET.

A le 197.....

Pierre LISÉ

Pierre LISÉ.